

A

Monsieur le Gérant  
De la société TELEBATIR SARL  
Fax : 05 37 56 24 53

06 SEP. 2017

**Objet :** Eclaircissements de l'Appel d'offres n° 4/M/DR/2017.  
**Réf :** votre envoi du 30/08/2017, reçu le 04/09/2017

Monsieur,

Suite à votre envoi cité en référence, relatif à la demande de renseignements sur l'appel d'offres N° 4-M-DR-2017 ayant pour objet : 4/M/DR/2017 relatif à l'achat de fournitures et consommables pour le compte de l'ANPME en deux lots : Lot 1 : achat de fournitures de bureau ; Lot 2 : achat de fournitures et consommables informatiques, j'ai l'honneur de vous communiquer les éclaircissements suivants :

**Question :** Demande de précision sur la possibilité de proposer, dans votre offre, des Toners compatibles de marque WORLD.

**Réponse :** il est à noter que, selon le paragraphe 3 de l'article 8 du Règlement de Consultation, tout concurrent doit présenter dans son dossier une attestation (originale ou copie certifiée conforme) du fabricant ou de son distributeur agréé, attestant l'originalité des Toners des marques suivantes : hp, Lexmark.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur des Ressources  
Khalid BEN ELMAHDI

